

FICHE SIGNALTIQUE PREALABLE A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Fiche à compléter et documents administratifs à retourner par mail à votre contact SONERGIA ou par courrier à : SONERGIA, Grand Bleu, 29 bd Gay Lussac, 13014 Marseille

Raison sociale :

SIREN :

Informations du signataire habilité à signer la convention de partenariat :

Prénom et nom :

Fonction :

Telportable :

E-mail :

Interlocuteur/trice dédié(e) à la gestion des dossiers CEE (si différent(e) de la personne signataire) :

Prénom et nom :

Fonction :

Telportable :

E-mail :

Veuillez fournir les documents suivants :

- Extrait K-bis ou extrait RNE (en l'absence d'inscription au RCS) datant de moins de 3 mois
- Attestation Urssaf ou attestation de société sans salarié (à demander à l'Urssaf ou à votre expert-comptable) datant de moins de 6 mois
<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/declarer-et-payer/obtenir-une-attestation.html>
- Attestation de non-emploi des travailleurs étrangers ou liste nominative des salariés étrangers (modèle en annexe) (non obligatoire pour les sociétés sans salarié)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- RIB

Date :

Signature du signataire habilité et cachet :

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques par Sonergia aux fins de gestion de la relation clients et de prévention de la fraude dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. La base légale de la finalité susmentionnée est l'intérêt légitime de Sonergia.

Les données vous concernant sont conservées pendant la période nécessaire aux finalités visées ci-dessus et sont destinées à Sonergia, ses sous-traitants et ses partenaires éventuels. Vos données pourront également être communiquées aux autorités administratives ou judiciaires et plus largement à tout tiers autorisé, en faisant la demande auprès de Sonergia. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données, en adressant un e-mail à l'adresse protectiondonnees@sonergia.fr accompagné d'un justificatif d'identité. Vous pouvez introduire toute réclamation à propos du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Attestation de non-emploi de travailleurs étrangers

(au regard des articles L.5221-2 et D.8254-2 du code du travail)

Je, soussigné(e) Mr / Mme
agissant en qualité de
de la société
immatriculée sous le numéro SIREN
dont le siège social est sis

atteste sur l'honneur que :

1. la société n'emploie pas de salariés étrangers entrant dans le cadre des articles L.5221-2 et D.8254-2 du code du travail
2. dans le cas où cette situation changerait, la société s'engage lors du renouvellement des documents obligatoires imposé par l'article L.8222-1 du code du travail à déclarer ses salariés étrangers dans les conditions établies par les articles L.5221-2 et D.8254-2 du code du travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal (ci-dessous) :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1. d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2. de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3. de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement. »

Nota : conformément à l'article 71 de la loi n°2018-778 du 10 septembre 2018, les présentes dispositions s'appliquent aux infractions postérieures à la date de publication de ladite loi.

Fait à, le

Signature du signataire habilité et cachet :



Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail

application de l'article D.8254-2 du code du travail)

Je, soussigné(e) Mr / Mme
agissant en qualité de
de la société
immatriculée sous le numéro SIREN
dont le siège social est sis

déclare ci-dessous les salariés étrangers soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L.5221-2 du code du travail :

Nom salarié	Date d'embauche	Nationalité	Type/ N° d'ordre titre valant autorisation de travail

Si vous n'avez pas de salariés étrangers entrant dans le cadre de l'article D.8254-2 du code du travail, veuillez indiquer néant dans le tableau ci-dessus, dater et signer le présent document

Fait à, le

Signature du signataire habilité et cachet :